

Une autonomie accompagnée

L'autonomie accompagnée :

- La recherche du terrain de stage est laissée à l'étudiant. Il doit ensuite valider ce lieu avec l'équipe pédagogique. En cas de difficultés, les enseignants accompagnent l'étudiant dans ses démarches.
- Le projet tutoré est un travail personnel encadré de 150h.

La problématique est définie par l'ingénieur biomédical lors de la 1^{ère} période de stage. Le sujet est ensuite validé par l'équipe pédagogique.

Lors de la réalisation du projet, l'étudiant est amené à prendre contact avec différents services de l'établissement de santé, avec des partenaires économiques extérieurs, à se déplacer entre différents sites. Ce travail est encadré par l'ingénieur biomédical mais nécessite une autonomie de la part de l'étudiant.

Environnement professionnel de la région

La formation tisse des liens étroits avec les partenaires professionnels de la région. Ceux-ci :

- interviennent dans la formation : ingénieurs, techniciens, médecins des hôpitaux de Pau, Cahors, Villefranche de Rouergue, Gourdon, l'Union ; techniciens des entreprises General Electric, Resmed, Gamida...
- accueillent les étudiants lors des stages : Hôpitaux : CHU Toulouse, Oncopôle, Hôpitaux de Tarbes, Carcassonne, Pau, Narbonne, Lavaur, Albi ; Cliniques de l'Union, Pasteur, Occitanie (Muret), Chaumes (Montauban) ; Entreprises : TBS, Draegger, Phillips, General Electric,...
- embauchent des diplômés : CHU de Toulouse, Hôpital Joseph Ducoing, de Montauban, d'Albi, Oncopôle, Clinique Sarrus-Tenturiers, Clinique de l'Union, Institut Claudius Rigaud, TBS, General Electric, Draegger, Gamida,

Partenaires

Le lycée Monnerville de Cahors accueille les étudiants 4 jours par semaine.

Les enseignants du lycée assurent 50 % du volume horaire de formation : stratégie de maintenance, études et essais...

L'hôpital de Cahors participe dans la formation à hauteur d'une UE de 3 ECTS : cours et TD se déroulent à l'hôpital par des professionnels médicaux et paramédicaux (médecins, infirmières) et techniques (directeur, ingénieur, techniciens).

L'Association des Agents de Maintenance Biomédicale (AAMB) invite les étudiants de la licence professionnelle MMB à ses 4 jours de formation annuels : les journées techniques biomédicales.



Contacts

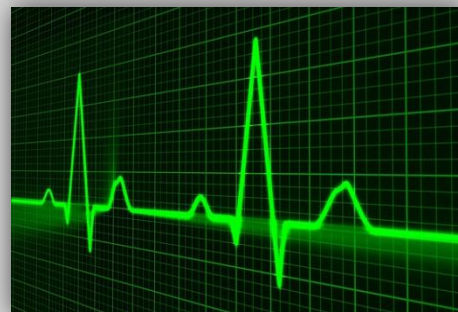
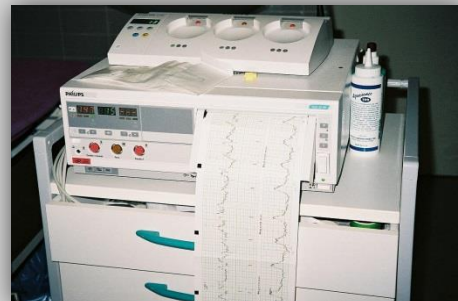
Faculté des Sciences et d'Ingénierie (FSI)

Enseignante responsable :
Sylvie Berkès-Brot
lpmbb.contact@univ-tlse3.fr

Assistant chef de travaux Lycée
Monnerville :
Eric Brison
mon46atct@ac-toulouse.fr
Tel : 05 65 20 58 09

Secrétariat pédagogique UPS :
Bâtiment U2 rdc porte 26
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
mmb.secretariat@univ-tlse3.fr

Site de la formation :
<http://www.univ-tlse3.fr/>
<http://www.lycee-monnerville.fr/>



Licence Professionnelle

Maintenance de Matériel Biomédical

Université Toulouse III – Paul Sabatier



Université Toulouse III – Paul Sabatier
Faculté des Sciences et de l'Ingénierie
<http://www.fsi.univ-tlse3.fr>



Licence Professionnelle Maintenance de Matériel Biomédical

Présentation de la formation

La licence professionnelle Maintenance de Matériel Biomédical forme des responsables de la maintenance et de l'installation du matériel médical qui garantissent une très haute disponibilité des installations biomédicales et qui optimisent l'utilisation des équipements de santé.

Le titulaire de cette licence professionnelle exerce ses compétences auprès des équipes de techniciens biomédicaux. Il peut former le personnel médical et paramédical à l'utilisation du matériel biomédical.

Les enseignements se font 4 jours par semaine à Cahors (Lycée Monnerville et Hôpital de Cahors) et 1 jour à Toulouse (Université Paul Sabatier).

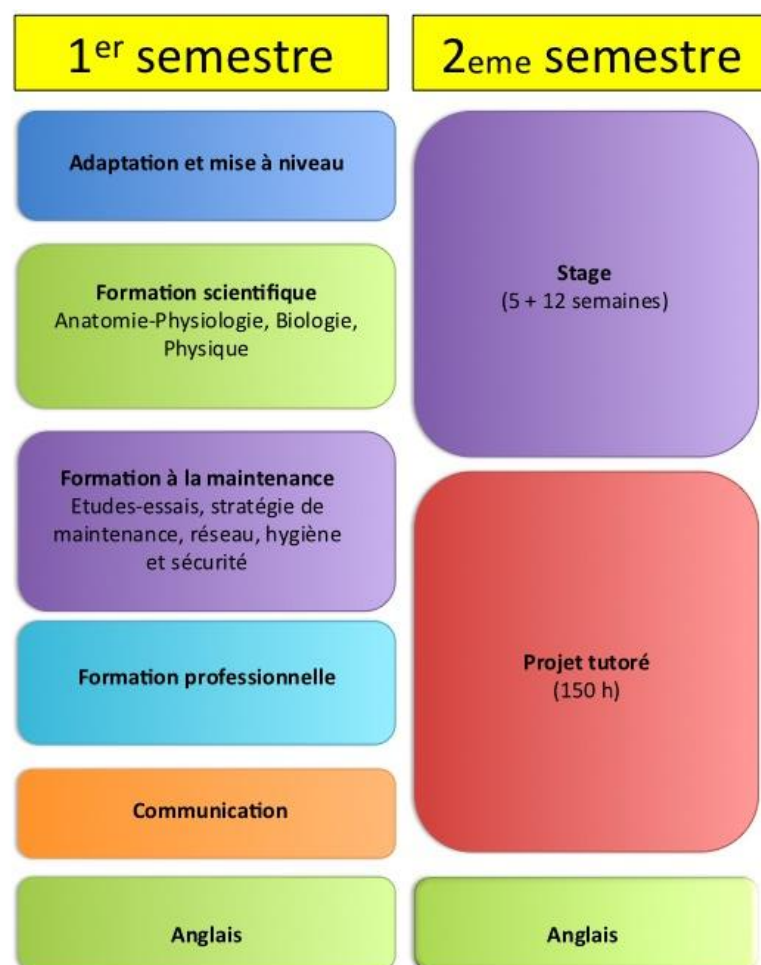
Il y a 2 périodes de stage en hôpital ou entreprise : 5 semaines en octobre-novembre et 12 semaines en mars-avril-mai.

La formation comporte une UE de projet tutoré de 150h.

CALENDRIER ANNUEL



Les UE permettent d'acquérir les compétences disciplinaires et transversales nécessaires à l'exercice du métier de technicien biomédical.



Spécificités

La formation accueille des étudiants de statut formation continue : demandeurs d'emploi, salariés en congés formation, stagiaires bénéficiant de contrats de professionnalisation...

La licence professionnelle est conventionnée par la région : pour les demandeurs d'emploi les frais de formation sont pris en charge par la région.

La licence professionnelle peut être obtenue par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Plus d'infos sur <http://www.univ-tlse3.fr>, rubrique formation, formation continue/alternance.

Débouchés

La licence professionnelle Maintenance de Matériel Biomédical forme des professionnels cadres qui :

- seront responsables de la maintenance et de l'installation du matériel biomédical ;
- garantiront une très haute disponibilité des installations biomédicales et optimiseront les équipements de santé ;
- conduiront des équipes, conseilleront et assisteront les techniciens biomédicaux et formeront le personnel médical et paramédical à l'utilisation du matériel biomédical.

Ce professionnel travaillera principalement dans deux types de secteurs professionnels :

- les structures hospitalières, comme adjoint technique de l'ingénieur biomédical dans les services maintenance biomédicale
- les sociétés chargées de la commercialisation et de la maintenance des appareils biomédicaux, comme responsable maintenance chargé de la maintenance et/ou de la formation et mise en service du nouveau matériel

L'insertion professionnelle est excellente.

- 70 % des diplômés en situation d'emploi dans le secteur professionnel 1 mois après l'obtention du diplôme,
- 90 % au bout de 6 mois.

Les poursuites d'étude sont rares voire exceptionnelles.

Plus d'infos sur <http://www.univ-tlse3.fr>, rubrique orientation et insertion, devenir des diplômés.

Conditions d'accès

La capacité d'accueil de la formation est de 28 étudiants.

Le recrutement se fait par dépôt d'un dossier puis entretien de motivation.

Les diplômés qui permettent d'accéder à la licence professionnelle sont :

- L2 scientifiques : Electronique, Physique, Biologie, Biochimie, Physique, EEA, Mécanique, SPI, BOPE/SVT-E, ...
- DUT/BTS scientifiques : maintenance industrielle, optique, génie électrique, mesures physiques...

La 1^{ère} année universitaire est accessible à l'étudiant titulaire du baccalauréat français, d'un DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) ou d'un diplôme équivalent.

Le baccalauréat scientifique est très fortement conseillé pour l'entrée dans le cursus au niveau L1.

La formation en chiffres

- 450 h de formation (hors stage et projet tutoré)
- 17 semaines de stage
- 25 intervenants professionnels
- 16 à 28 étudiants par promo
- 90% de réussite au diplôme
- 90% des diplômés trouvent un emploi 6 mois après l'obtention du diplôme
- 65% des diplômés ont un CDI 6 mois après l'obtention du diplôme
- 70% des premiers emplois dans le grand sud de la France
- 1300 à 1700 € : salaire net mensuel du 1^{er} emploi



Devenir des étudiants

Situation des diplômés 6 mois après l'obtention du diplôme

